



Réflex Tonic

BULLETIN D'INSCRIPTION

Informations personnelles

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
E-mail	<input type="text"/>	Numéro de tél.	<input type="text"/>
Profession	<input type="text"/>	En cochant cette case, j'accepte de recevoir la newsletter	<input type="checkbox"/>
Adresse	<input type="text"/>		

Comment vous nous avez connus ?

Informations pratiques du stage

Je m'inscris aux formations suivantes :

Formation réflexes archaïques

- Découverte du test musculaire
- Réflexes archaïques 1
- Réflexes archaïques 2
- Réflexes archaïques 3
- Réflexes archaïques 4
- Réflexes archaïques 5
- Certification
- Option hébergement sur place

Dates et horaires

Date de début : / / Horaires quotidiens :
Date de fin : / / 09h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30

Investissement

Formations	100 € x <input type="text"/>	jours	=	<input type="text"/>	€
Ateliers / Modules	15 € x <input type="text"/>	ateliers	=	<input type="text"/>	€
Hébergement	20 € x <input type="text"/>	nuits	=	<input type="text"/>	€
Total investissement			=	<input type="text"/>	€

Module milieu scolaire

- Module 1
- Module 2
- Module 3
- Module 4

Le cerveau et ses ressources

- Le cerveau et la kinésiologie
- Les neurotransmetteurs et kinésiologie
- Les nerfs crâniens et la kinésiologie
- Révisions** (précisez la date) _____





Réflex Tonic

BULLETIN D'INSCRIPTION

Confirmation de mon inscription

- Je confirme que toutes les informations fournies sont correctes.
Il n'est pas nécessaire de verser un acompte pour les ateliers
J'accepte que cette inscription soit définitive en versant un acompte de :
- | | |
|---|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 150 € pour les formations de 4 jours | <input type="checkbox"/> Par virement |
| <input type="checkbox"/> 105 € pour les formations de 3 jours | <input type="checkbox"/> Par chèque |
| <input type="checkbox"/> 70 € pour les formations de 2 jours | <input type="checkbox"/> Espèces |

Acompte perdu en cas de désistement sans raison valable et justifiée.

Mode de paiement

Par virement Mme Contamin Déborah

Code étab	Guichet	Numéro de compte	Clé	IBAN (International Bank Account Number)	
18106	00810	96773221763	90	FR76 1810 6008 1096 7732 2176 390	
				BIC	AGRIFRPP881

Merci d'envoyer votre bulletin d'inscription par mail à : deborah.contamin@gmail.com

Par chèque à l'ordre de :

Déborah CONTAMIN,
270 chemin de la côte du Noiray,
73290 La Motte Servolex

Merci de joindre votre bulletin d'inscription à votre chèque

Conditions générales de vente

- Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les CGV au dos / en annexe du document

Signature

Date

/ /

Droit à l'image

- Lors du stage, si des photos sont prises, j'accepte qu'elles soient diffusées sur les réseaux de Réflex Tonic (conformément aux dispositions du droit à l'image).

Nom, prénom

Date

/ /

Signature

Merci !

Déborah Contamin

Formatrice, kinésiologue certifiée





Réflex Tonic

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATION

ARTICLE 1. OBJET

Madame DEBORAH CONTAMIN, entrepreneuse individuelle, (ci-après désignée « REFLEXTONIC ») dont le siège social est situé au 270 CHEMIN DE LA COTE DU NOIRAY 73290 LA MOTTE-SERVOLEX, est immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE sous le numéro 842 212 656.

REFLEXTONIC propose des stages et formations sur l'intégration des réflexes archaïques (ci-après individuellement désignés les « Modules » ou les « Formations », et collectivement les « Prestations »).

Les présentes conditions générales de prestations, (ci-après désignées les « CGP »), sont applicables à l'ensemble des réservations de Prestations avec REFLEXTONIC par toute personne physique ou morale agissant pour les besoins de son activité professionnelle ou en dehors de son activité professionnelle (ci-après désignée le « Client ») auprès de REFLEXTONIC.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGP préalablement à toute réservation de Prestations, laquelle emporte son adhésion pleine, entière et sans réserve aux présentes CGP.

Les présentes CGP prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur les conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire écrite de la part de REFLEXTONIC. Les présentes CGP annulent et remplacent toutes les autres conditions générales antérieures pouvant figurer sur les documents de REFLEXTONIC.

Pour l'application des présentes CGP, REFLEXTONIC et le Client sont ci-après désignés collectivement les « Parties » et individuellement la « Partie ».

ARTICLE 2. MODALITÉS D'INSCRIPTION – FORMATION DU CONTRAT

Toute demande de réservation d'une Prestation doit parvenir à REFLEXTONIC par écrit.

Pour toute inscription à une Prestation, le Client complètera le Bulletin d'Inscription fourni par REFLEXTONIC comprenant les conditions particulières des Prestations, notamment les informations personnelles du Client, les informations pratiques liées aux Prestations (Formation, Modules, dates et horaires) et les conditions financières de l'inscription.

Le Bulletin d'Inscription fait office de devis et forme avec les présentes CGP, le contrat. Les présentes CGP sont indissociables du Bulletin d'Inscription et sont annexées à ce dernier.

La signature du Bulletin d'Inscription vaut acceptation des présentes CGP.

Le contrat est réputé formé et donc ferme et définitif dès la signature par le Client du Bulletin d'Inscription et des CGP, et par le règlement de l'acompte par le Client. Aucune réservation ne sera validée avant le versement par le Client de l'acompte le cas échéant.

ARTICLE 3. MODALITÉS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS ET OBLIGATIONS DU CLIENT

Les Prestations convenues avec le Client sont celles définies dans le Bulletin d'Inscription signé par le Client. Les Prestations sont réalisées aux dates, horaires, lieux indiqués sur le Bulletin d'Inscription.

Le Client se présentera au stage avec une tenue adaptée. Il s'engage à respecter les lieux et le matériel mis à sa disposition pour les besoins des Prestations pendant toute la durée du stage.

À l'issue du stage, le Client a la possibilité d'acquiescer un pack comprenant notamment une planche d'équilibre, un huit en bois, un jeu de cartes, le livret d'utilisation, un sac de grain, une bague et un rouleau de massage, des élastiques et ballons de respiration, etc., ci-après désigné le « Pack ». Les outils composant le Pack sont ceux utilisés à l'occasion des formations sur l'intégration des réflexes archaïques.

ARTICLE 4. CONDITIONS FINANCIÈRES

Les différentes Prestations sont facturées selon les tarifs indiqués dans le Bulletin d'Inscription. Ils s'entendent en euros toutes taxes comprises.

Les frais liés à l'hébergement sont en sus.

Le prix du Pack est également en sus du prix des Prestations et détaillé dans le Bulletin d'Inscription ou dans un acte distinct.

Pour les Modules, la facture est payable au jour de la Prestation.

Pour les Formations, le Client s'engage à verser un acompte de 150 euros du prix total de la réservation au jour de l'inscription. Le solde sera payable au jour de la Prestation par virement bancaire, par espèce ou par chèque aux coordonnées figurant sur le Bulletin d'Inscription et/ou la facture.

Les paiements anticipés ne font pas l'objet d'escompte.

ARTICLE 5. MODIFICATIONS – ANNULATIONS

Toute modification de la commande par le Client ne sera prise en compte que si elle est parvenue à REFLEXTONIC par écrit dans un délai de huit (8) jours avant la date d'exécution de la Prestation et si elle ne se heurte à aucun obstacle technique et/ou contrainte de délais.

Toute inscription est ferme et définitive. Toute annulation d'une Prestation ne pourra être admise que si elle est parvenue par écrit à REFLEXTONIC trois (3) semaines avant la date d'exécution de la Prestation.

Les conditions de remboursement sont définies comme suit :

- Jusqu'à huit (8) jours avant la date d'exécution de la Prestation : remboursement de l'acompte
- Dans les huit (8) jours avant la date d'exécution de la Prestation : conservation de l'acompte

REFLEXTONIC se réserve toutefois la possibilité de reporter les Prestations dans l'hypothèse où sa fondatrice ne serait pas en mesure de dispenser les Prestations. À défaut de trouver une date de report, REFLEXTONIC annulera la Prestation et remboursera le Client de l'intégralité des sommes déjà versées au titre des Prestations

ARTICLE 6. RESPONSABILITÉ – ASSURANCE

La responsabilité de REFLEXTONIC s'apprécie dans la limite de la mission que lui a confiée le Client et ne peut en aucun cas être recherchée pour une mauvaise exécution de ses Prestations en raison d'éléments qui ne lui auraient pas été signalés par le Client au moment de la conclusion du contrat et au plus tard sept (7) jours avant le début de la Prestation.

En aucun cas REFLEXTONIC ne pourra être tenue responsable pour tous préjudices immatériels et/ou indirects et notamment mais non limitativement pertes de profit, de production, d'exploitation, etc. causés au Client.

En toute hypothèse, dans les cas où la responsabilité de REFLEXTONIC pourrait être recherchée conformément aux dispositions des présentes, sa responsabilité est strictement limitée au préjudice prévisible dans un plafond équivalant au montant HT des sommes perçues au titre de la commande litigieuse.

Le Client renonce à tous recours contre REFLEXTONIC pour obtenir réparation des conséquences pécuniaires de tous préjudices causés à des tiers et indemniser REFLEXTONIC de toutes réclamations de tiers liées, directement ou indirectement, à l'exécution de la Prestation.

REFLEXTONIC déclare être titulaire d'une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie notoirement solvable.

ARTICLE 7. FORCE MAJEURE

La responsabilité de REFLEXTONIC ne pourra être recherchée pour tout retard ou manquement contractuel résultant d'un cas de force majeure, à savoir un événement extérieur aux Parties, irrésistible et imprévisible.

L'exécution des obligations incombant à REFLEXTONIC sera suspendue par la survenance d'un événement constitutif de force majeure au sens de la jurisprudence des tribunaux français.

Dans de telles circonstances, REFLEXTONIC préviendra le Client, par écrit, dans les trois (3) jours de la date de survenance des événements, les obligations liant REFLEXTONIC et le Client, étant suspendues de plein droit, sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement. Si l'événement venait à durer plus de trente (30) jours à compter de la date de survenance de celui-ci, les obligations liant REFLEXTONIC et le Client pourront être résiliées par la Partie la plus diligente sans qu'aucune des Parties ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

ARTICLE 8. CONFIDENTIALITÉ

Chaque Partie s'interdit de divulguer toute information technique, commerciale, financière, juridique ou autre concernant l'autre Partie, ses Prestations ou encore sa clientèle et obtenue dans le cadre de l'exécution des CGP, ainsi que de les utiliser dans tout autre but que l'exécution des obligations prévues dans le cadre de l'exécution des CGP.

Chaque Partie se porte fort du respect de la présente clause par ses préposés et prend toutes les précautions nécessaires et raisonnables pour prévenir de leur part une divulgation ou une utilisation interdite, notamment en mettant à leur charge une obligation de confidentialité.

Les obligations de confidentialité ne s'appliquent pas aux informations du domaine public.

ARTICLE 9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

REFLEXTONIC est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des Formations et Ateliers qu'elle dispense au Client.

Ainsi, l'ensemble des contenus de la Formation, des Ateliers, des supports pédagogiques, des supports techniques, du savoir-faire, quelle qu'en soit la forme, à savoir numérique ou papier, utilisés dans le cadre de l'exécution des présentes CGP, sont et demeurent la propriété exclusive et entière de REFLEXTONIC.

La Formation fait l'objet d'une protection au titre des droits d'auteur. Toute utilisation et/ou reproduction est interdite, sauf accord écrit qui fera l'objet d'un contrat distinct.

Le Client s'interdit de reproduire et/ou utiliser, à quelque fin que ce soit, et/ou créer la confusion avec le nom ou la marque « REFLEXTONIC », de la Formation et/ou tout autre signe distinctif détenu par REFLEXTONIC.

L'ensemble de la propriété intellectuelle de REFLEXTONIC et en particulier les méthodes et contenus pédagogiques font l'objet d'une protection au titre des droits d'auteur et ont fait l'objet d'un dépôt e-Soleau auprès de l'INPI.

ARTICLE 10. DONNÉES PERSONNELLES

À l'occasion de la réalisation de ses Prestations, REFLEXTONIC pourra collecter et traiter les données personnelles du Client, à savoir, à minima, son nom, prénom, sa civilité, son adresse de domicile, adresse de courrier électronique, pour les besoins de la réservation et l'exécution des Prestations.

REFLEXTONIC s'engage à respecter les réglementations françaises et européennes en matière de gestion et de protection des données personnelles, et notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 23 mai 2018.

Les données collectées pourront être, dans la mesure où cela s'avère nécessaire, transmises à des tiers uniquement dans l'optique de la réalisation des Prestations.

Les données sont stockées et conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des Prestations. REFLEXTONIC garantit au Client le droit d'être informé et d'accéder aux données personnelles le concernant, le droit de rectification et d'effacement, le droit de limitation et d'opposition au traitement, le droit de ne pas faire l'objet d'un traitement automatisé de données destiné à définir leur profil ou à évaluer certains aspects de leur personnalité, ainsi que le droit à la portabilité, lequel devra s'entendre strictement des données personnelles collectées directement auprès de la personne concernée.

Pour toute question ou demande relative à la protection de la vie privée, le Client pourra contacter REFLEXTONIC par courrier électronique à l'adresse suivante : deborah.contamin@gmail.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : CONTAMIN DEBORAH 270 Chemin de la Côte du Noiray 73290 LA MOTTE-SERVOLEX

ARTICLE 11. DIVERS

11.1 Indépendance des clauses

Dans le cas où l'une ou plusieurs des dispositions des présentes CGP devaient être tenues pour invalides, la validité des autres stipulations ne saurait être remise en cause sauf si elles présentaient un caractère indissociable avec la disposition invalidée.

11.2 Modifications

REFLEXTONIC se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGP en transmettant au Client une nouvelle version. Les CGP applicables sont celles en vigueur à la date de passage de la commande par le Client.

11.3 Non renonciation

Le fait que REFLEXTONIC ne se prévale pas à un moment quelconque d'une prérogative reconnue par les présentes CGP ne saurait être interprété comme valant renonciation par cette dernière à se prévaloir ultérieurement de la prérogative correspondante.

11.4 Intégralité de la volonté des Parties

Les dispositions des présentes CGP qui expriment l'intégralité de la volonté des Parties, se substituent entièrement à tous les accords, discussions et négociations antérieures ayant pu exister entre elles et relatifs à l'objet des présentes.

ARTICLE 12. LOI APPLICABLE – COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Les présentes CGP sont soumises au droit français.

12.1 Client professionnel

En cas de litige et après une tentative de recherche d'une solution amiable, compétence expresse est attribuée aux tribunaux compétents du ressort du siège social de REFLEXTONIC lorsque le Client a la qualité de commerçant, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires, en référé ou sur requête.

12.1 Client consommateur

Lorsque le Client est une personne physique agissant en dehors de son activité professionnelle, en cas de litige relatif à l'application des présentes CGP, le Client est informé qu'il peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, après l'échec d'une tentative de règlement amiable directement auprès de REFLEXTONIC, conformément aux dispositions du code de la consommation.

À cette fin, le Client est informé que REFLEXTONIC a désigné le médiateur suivant : l'association le Centre de médiation de la consommation de conciliateurs de justice (CM2C).

Le Client est informé qu'il peut initier la procédure de médiation directement depuis le site internet cm2c.cm2c.net, via le formulaire dédié à cet effet, ou par courrier postal à l'adresse suivante lorsque son dossier est complet CM2C 49 Rue de Ponthieu, 75008 Paris.

Par ailleurs, le Client a la possibilité d'utiliser la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLI) disponible en suivant le lien suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.home2show>

À défaut de médiation, la compétence juridictionnelle est celle des tribunaux français. Le tribunal compétent sera désigné selon les règles de procédure en vigueur en France.